



Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Ville : _____ Profession : _____
 Téléphone domicile : _____ Portable : _____
 Email (en MAJUSCULES) : _____
 Niveau de plongée : _____ Niveau Secourisme : _____
 Niveau d'apnée : _____ Autre Niveau : _____
En cas d'accident prévenir : Nom/Prénom/Téléphone : _____

Cadre réservé au CPSQY => N° de Licence : _____ **Renouvellement : OUI / NON**

DOCUMENTS A FOURNIR : fiche remplie et signée, 1 copie du **CACI** (valable de Septembre 2019 à Juin 2020) **original à conserver par l'adhérent**, la cotisation, 1 copie du dernier diplôme, 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse, 2 photos d'identité : 1 papier + 1 scannée **à envoyer => secretariat.cpsqy@gmail.com**

ASSURANCE : OBLIGATOIRE

PRIVEE → nous fournir l'attestation indiquant la pratique des activités subaquatiques, sportive et compétition au sein d'un club ou d'une association affiliée à une fédération.

FFESSM → Loisir 1 = 20 € / Loisir 2 = 25 € / Loisir 3 = 42 € / Piscine **UNIQUEMENT** = 11 €
 Top 1 = 39 € / Top 2 = 50 € / Top 3 = 83 €

| COTISATIONS (Hors Assurance) | > 18ans | Etudiant(e), conjoint, 2 ^{ème} personne du même foyer |
|--|---------|---|
| Membre Sympathisant : Licence Totalité des activités <i>Hors piscine, Fosse (payante)</i> | 80€ | 80€ |
| Membre Associé : Licence <u>SANS le CACI</u> , Totalité des activités <i>Hors piscine, Fosse et milieu naturel</i> | 60€ | 60€ |
| Passager : Aucunes des activités du Club, Licence seule | 45€ | 45€ |

NOTE : Le coût des assurances, revue SUBAQUA (6 N° 26€ et 12 N° 49€), carte (12€), Passeport et/ou Carnet de Plongée, sorties, fosses etc.... sera à la charge de l'adhérent(e), en plus de la cotisation ci-dessus. Le TOTAL ci-dessous comprend la cotisation et si besoin l'assurance et/ou l'abonnement Subaqua de 6 mois ou 1 an.

TOTAL = _____ € Je choisis de régler la cotisation de _____ € en 1, 2 ou 3 chèques, à l'ordre du CPSQY.
 Si 2 ou 3 chèques : le 1^{er} sera débité en octobre, le 2^{ème} en novembre, le 3^{ème} débité en décembre.

Des frais de 2% seront demandés lors d'un règlement par chèque vacance ou sport.

La cotisation ne pourra être remboursée partiellement ou totalement (hors des montants de la licence, de la revue Fédérale «Subaqua» et de l'assurance Fédérale) qu'en cas de force majeure justifiée (déménagement, raison médicale...) et après accord du Comité Directeur.

En cas d'arrivée au club décalée, à partir de Janvier, la cotisation sera calculée au prorata des mois passés au club (hors des montants de la licence, de la revue Fédérale « Subaqua » et de l'assurance Fédérale).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau du CD, responsables et adjoints des commissions de l'association.

L'utilisation à titre personnel ou professionnel de ces informations sera sévèrement punie (CNIL). Si vous souhaitez obtenir communication des informations vous concernant, contactez le secrétariat.

LICENCE : Aucune licence FFESSM ne pourra être délivrée ou renouvelée sans que soit présenté un certificat médical **CACI** pour la ou les activités choisies (**couvrant la durée de la saison soit de septembre à juin !**).



Les personnes demandant une licence « **passager** », ne sont pas adhérentes du Club, ne peuvent donc pas bénéficier de l'accès aux activités, des conditions financières club pour les différentes sorties etc...

Pour la délivrance d'une licence « **Passager** », le certificat médical CACI, la fiche d'inscription renseignée, signée et le règlement suffisent, une assurance (**OBLIGATOIRE**) peut être contractée auprès du club via la FFESSM.

ASSURANCE (OBLIGATOIRE) : L'adhésion au CPSQY (affilié à la FFESSM), s'accompagne de la délivrance de la licence fédérale et donne le choix d'un niveau d'assurance en Responsabilité Civile (*dommages occasionnés à des tiers*), pour la pratique des activités.

Pour de plus amples renseignements sur ces assurances proposées par la FFESSM consulter : www.cabinet-lafont.com. Une assurance à titre privée est acceptable, si l'attestation est remise lors de l'inscription et, que l'activité pratiquée y est clairement notée.

DOSSIER : Seul un dossier **COMPLET** valide l'adhésion et l'accès aux activités (ceux en bénéficiant !) Toute fiche d'inscription non signée et/ou incomplète ne sera pas enregistrée, donc l'adhésion non validée ! Après validation du dossier, la licence doit vous parvenir sous 2 semaines~ à l'adresse indiquée sur votre fiche ! Si ce n'était pas le cas, contactez le secrétariat du club.

* J'autorise le **CPSQY** à publier sur le site et/ou publications du club ma photo et/ou mon nom au cours d'activités du club. **Si vous êtes contre, cochez la case ci-contre.**

Je certifie avoir pris connaissance des différentes possibilités d'assurance et de la réglementation en vigueur, des statuts et règlements intérieur du CPSQY et m'engage à les respecter.

Signature :

Date :

PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre **APNÉE ou PÊCHE** au-delà de 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

PRATIQUANT DE MOINS DE 14 ANS

- CACI par tout médecin

(Il est souhaitable que celui-ci soit établi par un médecin du sport ou fédéral)

PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS

- CACI par tout médecin

(Pour les plongeurs de plus de 50 ans, un examen « électrocardiogramme » est **souhaitable**)

CAS PARTICULIERS

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour :**

=> la pratique du TRIMIX Hypoxique
=> la COMPÉTITION en APNÉE eau libre

- **Handisub® :**

- Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.
- Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.

- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

Toute activité scaphandre inclut : PSP, Orientation Subaquatique, Archéologie, Plongée Souterraine, Photo & Vidéo, Environnement & Biologie, pratiqués en scaphandre.

Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines

Centre Nautique - 1, Avenue de Picardie
78310 - Maurepas

<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée en préfecture sous le N° 0782002803
du 23/07/1982 - N° Waldec W 782000812 – Code NAF 926A
N° SIRET : 333 212 595 00016 - Code APE : 9311Z
Affilié sous le n° 07 78 0243 à la F.F.E.S.S.M., agréé par le ministère